



Dvh garde bébé

Par Cd96

Bonjour, je me permets de poser cette question ici.

Je suis séparé du père de mon fils qui a maintenant 14 mois.

Nous nous sommes séparés alors qu'il avait 6 mois. Nous avons chacun nos avocats.

Pour le moment on s'accordait avec eux.

Sauf que plusieurs personnes m'affirment que ce qu'il s'est passé pour mon fils de 6 mois n'était pas normal. En soit le laisser un week-end entier jour et nuit du jour au lendemain alors qu'il ne voyait que très peu son père (déplacement toutes les semaines). Au vu de son jeune âge, on m'a dit qu'un enfant de cet âge passait le Week-end à la journée que j'étais censée le récupérer le soir. Voir même que le papa devait avoir un droit de visite.

Comme cela n'est pas passé par la jaf j'ai besoin de conseil.

Aussi il y'a eu plusieurs plaintes de désoler à son encontre pour des violences conjugales donc une avec mon fils dans les bras.

J'avais demander une mesure d'éloignement qui a été refuser malgré cette plainte comme preuve. Soit disant qu'il n'est pas dangereux pour son fils.

Il consomme régulièrement de l'alcool. Ne respecte pas les heures fixées par les avocats, la pension alimentaire il l'a paie quand il a envie. Tous les mois c'est à moi de lui demander depuis janvier sinon il ne versera rien. Le mois dernier je n'ai rien eu.

Aussi à plusieurs reprises quand je lui dépose notre fils, il me touche la poitrine, essaie de m'embrasser..

Avez vous des conseils à me donner ? Si nous passons au jaf, que va décider le juge concernant la garde de notre fils ?

Quels sont les recours pour le non paiement de pension alimentaire vu qu'il n'y a rien d'officiel. Merci d'avance

Par ESP

Bonjour

Dans un tel contexte, une seule solution...

[url=https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R15764]https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R15764[/url]